



PARC PHOTOVOLTAÏQUE

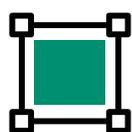
# BIENTÔT UNE FERME SOLAIRE SUR LE SITE DES ANCIENNES MINES DE PONT-PÉAN - BRUZ

C'EST UN PROJET QUI AURA MIS DES ANNÉES À ABOUTIR... MAIS AUJOURD'HUI, CE SITE DES ANCIENNES MINES DE PLOMB ARGENTIFÈRES DONT L'EXPLOITATION S'EST ARRÊTÉE DURANT LE XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE, S'APPRÊTE AU XXI<sup>ÈME</sup> À ACCUEILLIR L'UNE DES PLUS GRANDES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES DE BRETAGNE.

Concrètement, un parc photovoltaïque de 20 hectares va être installé sur cet ancien site industriel à cheval sur les communes de Bruz et Pont-Péan. Compte tenu de l'état du sol et du sous-sol, les terrains ne pouvaient être exploités ni pour l'agriculture, ni pour la construction. D'une puissance de 15,2Mw, la ferme solaire sera constituée de plus de 35 000 modules orientés plein sud et inclinés à 25° pour optimiser le rendement. La production annuelle estimée est de 17,7 gigawatt-heure d'électricité, qui seront injectés dans le réseau pour l'alimentation en énergie de près de 5000 foyers.



Source : Géoportail



Surface centrale de **19,5** ha



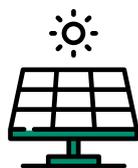
Puissance installée : **15,2** Mw



Investissement : **10,8** M€



Production annuelle : **17,7** GWh  
soit la consommation électrique annuelle de 4 920 personnes



**35 000** modules orientés plein sud et inclinés à 25°

Le projet s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat de Rennes Métropole

Ce projet représente un investissement de **plus de 10 millions d'euros** porté par la société Marc Energies composée du groupe Marc SA, propriétaire du terrain, d'IEL, développeur d'énergies renouvelables basé à Saint-Brieuc et de la Société d'Economie Mixte Energ'IV, acteur public local des énergies renouvelables créé par Le Syndicat Départemental d'Énergie 35, Rennes Métropole et le Département.

La date de mise en service est prévue pour **octobre 2021**.



En 2019, la Commune de Bruz  
a consommé **98** GwH  
et produit **0.5** GwH



Le projet permettra  
donc de passer de **0,5%**  
de l'énergie consommée  
produite localement à **9,5%**

Tout près de la moyenne  
départementale qui est de **11%**



## AUJOURD'HUI, VIA LE FINANCEMENT PARTICIPATIF, LE PROJET S'OUVRE AUX BRUZOIS. COMMENT PARTICIPER ?

Le financement participatif (ou crowdfunding) a pour objectif de collecter les apports financiers de nombreux particuliers au moyen d'une plateforme de financement. L'objectif est de favoriser l'appropriation du projet local par les citoyens, en l'occurrence par les bruzois, tout en permettant des retombées financières directes sur le territoire.

Ce mécanisme est largement utilisé depuis quelques années pour le développement des énergies renouvelables... mais ce sera une première à cette échelle pour la Métropole de Rennes. En 2019, 53

millions d'euros ont été levés en France pour des projets de ce type.

Pour la ferme solaire de Bruz-Pont-Péan, la plateforme de financement participatif choisie est Gwenneg, une plateforme 100 % bretonne localisée à Rennes. Environ 800 000 euros seront levés auprès des habitants d'Ille-et-Vilaine. Les bruzois.es et pontpéannais.es auront un accès prioritaire à ce financement durant les quinze premiers jours. Ensuite cette participation sera ouverte à tous les habitants d'Ille-et-Vilaine.

<https://www.ville-bruz.fr/ma-ville/financements-participatifs>

### CALENDRIER



#### CINÉ-DÉBAT

##### APRÈS DEMAIN

en présence d'intervenants pour évoquer les projets locaux, l'engagement citoyen, la transition énergétique en Ille-et-Vilaine.

**Le 24 janvier, à 15h30, à l'espace Beausoleil de Pont Péan.**

Retrouvez toutes les infos page 9

#### RÉUNION PUBLIQUE

La réunion publique se tiendra le **mercredi 17 mars à 19h à la Halle Pagnol**. La campagne sera ouverte aux habitants de Bruz et Pont-Péan, en priorité.

Les permanences d'informations et d'accompagnement individualisées auront lieu à la mairie de Bruz de mars à avril.

La campagne de financement sera élargie aux habitants du département d'avril à mai. La date de clôture de financement est fixée à la fin du mois de juin.